

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de Parisville tenue à la salle du conseil, le **mardi 1^{er} octobre 2024** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, maire
Monsieur Dany Boucher, conseiller
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller
Monsieur Jason Tousignant, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur René Guimond.

Sont également présents :

Monsieur Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

Sont absents

Madame Cathy Michel, conseillère
Monsieur Samuel Castonguay, conseiller
Monsieur Mathieu Perreault-Soucy, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Adoption du procès-verbal
5. Finances
 - 5.1 Revenus
 - 5.2 Dépenses
 - 5.3 États comparatifs
6. Dépôt de documents
 - 6.1 Signature du contrat pour la construction du garage municipal
7. Avis de motion, projets de règlements et adoption
 - 7.1 Avis de motion - Règlement 419-2024 abrogeant le règlement 384-2021 relatif à la gestion contractuelle
8. Approbation - Budget révisé 2024 de l'OMH Au Coeur du Québec
9. Octroi de contrat_Réparation saisonnière de certaines routes sous la responsabilité de la municipalité
10. Octroi de contrat_Réparation de bornes-fontaines
11. Reddition de compte PSISRPE
12. Rapport des élus
13. Correspondances
14. Varia
 - 14.1 Prêt de la bibliothèque - Modification de la résolution 110-06-24
 - 14.2 Gala des Prix des bibliothèques publiques du Québec_Achat de billets
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Suite au moment de silence, le maire ouvre la séance.

168-10-24

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le procès-verbal du 10 septembre 2024 soit adopté avec les dépenses et revenus mis à jour.

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1. REVENUS

Le montant total des revenus du mois précédent est de 214 217 \$ incluant les revenus de perception.

169-10-24

5.2. DÉPENSES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que les comptes ci-dessous soient payés pour et au nom de la Municipalité:

Septembre 2024

- FOURNISSEURS: 164 258.13 \$
- SALAIRES: 27 330.35 \$

ADOPTÉE

170-10-24

5.3. ÉTATS COMPARATIFS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Conformément à l'article 176,4 du Code municipal, le directeur général et greffier-trésorier dépose deux états comparatifs. Le premier compare les revenus et dépenses de l'année courante avec ceux de l'exercice précédent. Le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue avec ceux qui ont été prévus par le budget.

ADOPTÉE

171-10-24

6. DÉPÔT DE DOCUMENTS

6.1. SIGNATURE DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DU GARAGE MUNICIPAL

Le directeur général confirme avoir signé, en date du 26 septembre 2024, le contrat de construction du garage municipal avec l'entrepreneur Laberge et Allard inc.

Le début des travaux est prévu dans la semaine du 1^{er} octobre 2024.

7. AVIS DE MOTION, PROJETS DE RÈGLEMENTS ET ADOPTION

7.1. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 419-2024 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 384-2021 RELATIF À LA GESTION CONTRACTUELLE

Je, Jason Tousignant, conseiller #5, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement 419-2024 abrogeant le règlement 384-2021 relatif à la gestion contractuelle. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

172-10-24 8. APPROBATION - BUDGET RÉVISÉ 2024 DE L'OMH AU COEUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec dépose au conseil un budget 2024 révisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'approuver le budget 2024 révisé de l'Office Municipal d'Habitation Au Coeur du Québec tel que présenté. Le déficit total s'élève à 1 186 425\$ alors que le déficit de l'OMH de Parisville (01429) s'élève à 23 094\$ dont 2 309\$ doit être assumé par la municipalité.

ADOPTÉE

173-10-24 9. OCTROI DE CONTRAT RÉPARATION SAISONNIÈRE DE CERTAINES ROUTES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE certaines réparations sont actuellement nécessaires sur des routes sous la responsabilité de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser l'inspecteur municipal à faire l'inventaire du travail à effectuer pour les travaux d'asphaltage saisonnier, de faire exécuter les travaux requis en temps opportun, sous l'approbation préalable du directeur général, et ce, à l'intérieur du poste budgétaire d'entretien et réparation des infrastructures ainsi qu'au poste budgétaire de gravier, sable et asphalte.

Que les coûts des travaux d'asphaltage dans les routes qui sont susceptibles d'être empruntées par le transport des substances minérales extraites de sablières soient déduits du fonds de Carrières et sablières.

ADOPTÉE

174-10-24 10. OCTROI DE CONTRAT RÉPARATION DE BORNES-FONTAINES

CONDISÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à la réparation trois bornes-fontaines sur le territoire de la Municipalité de Parisville;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De donner le contrat de réparation de trois bornes-fontaines à SEAUS fuites inc. au coût de 2 306.80 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

175-10-24 11. REDDITION DE COMPTE PSISRPE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité bénéficie du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) à la suite de la signature d'un protocole d'entente en date du 9 juin 2022;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de déposer la reddition de compte final des travaux effectués auprès du ministère;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'est engagée à respecter le protocole d'entente;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'entériner et confirmer la réalisation des travaux visés par la reddition de compte finale du PSISRPE.

La municipalité confirme autoriser ou avoir autorisé l'ensemble des dépenses présentées à l'intérieur du fichier intitulé : "Formulaire de demande de versement".

ADOPTÉE

12. RAPPORT DES ÉLUS

Les élus présentent un résumé de leurs implications du mois.

Le maire remercie et félicite l'ensemble des bénévoles et les employés pour la réussite de l'édition 2024 de la Fête automnale de Parisville.

13. CORRESPONDANCES

La liste des correspondances reçues depuis la dernière séance du conseil est déposée.

176-10-24

14.1. PRÊT DE LA BIBLIOTHÈQUE - MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 110-06-24

CONSIDÉRANT QU'à la suite à la demande de madame Josée Montminy, coordonnatrice du projet Coup de pouce au Projet d'accueil et d'intégration solidaire - PAIS, il y a lieu d'apporter des modifications à la résolution 110-06-24;

CONSIDÉRANT QUE madame Valérie Giguière n'est plus bénévole pour le PAIS;

CONSIDÉRANT QUE ce sera désormais madame Line Gagnon qui utilisera le local de la bibliothèque pour l'accompagnement académique de certaines familles immigrantes de Parisville, sous la responsabilité de madame Diane Auger, coordonnatrice de la bibliothèque;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-François Bienvenue
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'autoriser le prêt gratuit du local de la bibliothèque municipale de Parisville au Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire - PAIS pour de l'accompagnement académique à raison de deux après-midis par semaine, le lundi et le mercredi, durant l'année scolaire 2024-2025.

D'autoriser la coordonnatrice, madame Diane Auger, à remettre une clef et un code pour le système d'alarme du local de la bibliothèque à madame Line Gagnon, bénévole du PAIS et à récupérer celle-ci à la fin de l'année scolaire 2024-2025.

De demander à madame Diane Auger de récupérer la clef préalablement remise à madame Valérie Giguière.

ADOPTÉE

177-10-24

14.2. GALA DES PRIX DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC_ACHAT DE BILLETS

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque des Grands champs est en nomination aux Prix des bibliothèques publiques du Québec pour son projet Le Rendez-vous du livre tenu en 2023;

CONSIDÉRANT QUE les Prix des bibliothèques publiques du Québec visent à souligner la vitalité, l'expertise et les réalisations des bibliothèques publiques de la province et l'apport des actrices et des acteurs du domaine;

CONSIDÉRANT QUE l'Association des bibliothèques du publiques du Québec et le Réseau BIBLIO du Québec présenteront le Gala des Prix des bibliothèques du Québec le 24 octobre prochain à la bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec et que les lauréats et lauréates seront connus au même moment;

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque des Grands champs a reçu deux billets gratuits, mais souhaite se procurer quatre billets supplémentaires au coût de 35\$ chacun;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jason Tousignant
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De féliciter les bénévoles de la bibliothèque des Grands champs pour leur nomination aux Prix des bibliothèques du Québec.

D'accepter l'achat de quatre billets pour le Gala des Prix des bibliothèques du Québec qui se tiendra le 24 octobre prochain à la bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec, au coût de 35\$ chacun.

Liste des participants au Gala du 24 octobre à Québec:

- Madame Diane Auger, coordonnatrice
- Madame Louise Beaudet
- Madame Martine Vézina
- Madame Lorraine Blanchet
- Madame Émie Pérusse
- Monsieur Jean-François Bienvenue

ADOPTÉE

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire donne la parole aux citoyens et répond aux questions.

178-10-24

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Dany Boucher
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la séance ordinaire soit levée à 19 h 54 et qu'une séance ordinaire soit tenue le 5 novembre 2024.

ADOPTÉE

M. René Guimond, maire

M. Renaud Labrecque, directeur général et greffier-trésorier